





3 Rue de Pérouse 90340 CH ÈVREMONT Tél: 03 84 28 14 51 - Mail : boucherie.boisson@orange.fr





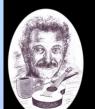
MENUISERIES PVC ET ALU

Portes de garage, volets, brise soleil et stores 6 Rue de l'Usine 90340 CHEVREMONT

Tél: 03 84 21 79 17 Fax: 03 84 21 82 16

Site internet : www.fermetures-maric.fr email : contact@fermetures-maric.fr

LES AMIS DE GEORGES



AUBERGE MUSICALE

Joëlle et Jean Luc NOUGARET 90340 CHEVREMONT

2 03 84 27 50 55

RESTAURATION CAMPAGNARDE

ET TRADITIONNELLE - FRITURE DE CARPES

Ouverture les mercredis, jeudis, vendredis, samedis soirs et le dimanche midi et soir

Merci de votre visite





CASS'AUTOS DARTIER



Pièces détachées occasion toutes marques

Achat - Vente de voitures accidentées

Route de Chèvremont 90400 VEZELOIS

Tél: 03 84 56 05 08 - Fax: 03 84 56 08 43 E-mail: cassautodartier@free.fr





Christian CAUSERET Artisan Peintre

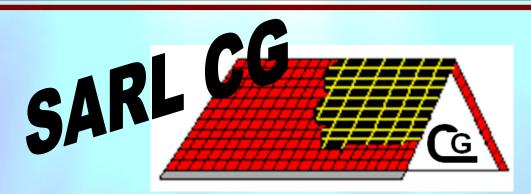
Peinture Intérieure - Extérieure Ravalement Façade - Sablage



9, Rue d'Autrage 90140 AUTRECHENE Tél. : 06 83 16 86 98 - 03 84 23 40 43







Couverture – Zinguerie – Mouchette PVC et Bois - Pose de Vélux Isolation des Combles - Dépannage et Entretien – Petite Charpente Démoussage

Devis Gratuit

10 Rue de l'usine 90340 CHEVREMONT

Tel: 09.52.66.89.62 Portable: 06.86.59.40.18

Mail: canella.w@free.fr / gross.grégory@free.fr







MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2011, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2012, avant tout une excellente santé, joie et bonheur à chacun d'entre vous durant toute l'année.

Cette année aura été marquée par la finition des trottoirs rue de Bessoncourt ; la reprise complète de la cour de l'école élémentaire avec de nouveaux décors et des aménagements souhaités par nos enseignantes ; le prochain aménagement prévu est l'espace dédié aux bus scolaires le long de la rue de la gare et un quai bus accessible aux personnes à mobilité réduite.

Autre projet souhaité par le Conseil Municipal : une amélioration de l'éclairage public avec réduction de la consommation la nuit en diminuant de moitié la puissance des lampes entre minuit et 6 heures du matin ; la mise en place de luminaires rue du Stratégique vers les constructions existantes, vers la sortie des salles associatives et un éclairage du Monument aux Morts par projecteur.

La sécurité routière dans nos rues fait aussi partie de nos soucis ; des travaux sont envisagés dans différentes rues, ainsi qu'une nouvelle signalétique directionnelle. Nos entrées de village seront à préparer afin d'obtenir un réel ralentissement des automobilistes entrant à Chèvremont.

Nous envisageons aussi la création d'une allée piétonne et cyclable entre la rue de Pérouse et le centre commercial Auchan. Nous espérons aussi que les projets de la CAB de relier Sévenans à Chèvremont par le stratégique, à pied ou à bicyclette, se concrétiseront pour tous ceux qui souhaitent faire de la marche ou du vélo.

Notre PLU a bien démarré, après trois réunions qui ont permis de faire un état des lieux existants, les membres du Conseil Municipal ont été amenés à se prononcer sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable le 4 novembre. Tous les membres du CM se sont exprimés et les décisions finales ont été approuvées par l'ensemble des participants. La restitution de ces travaux nous a été communiquée le 25 novembre.

Le 7 janvier j'ai souhaité que le rond point du stratégique soit marqué par le second symbole de Chèvremont : le Chou. Le projet avance et j'espère avoir bientôt le plaisir de vous le présenter.

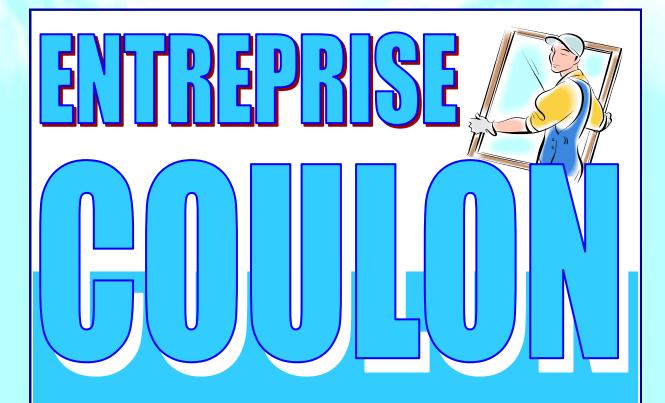
La rénovation de l'église est en bonne voie. Nous avons retenu un architecte habilité par la D R A C qui vient de nous donner tous les documents utiles pour déposer le permis de construire.

2012 sera une année très riche dans notre démocratie puisqu'elle va nous permettre de nous exprimer au travers de deux élections importantes :

- les 22 avril et 6 mai nous désignerons notre futur Président de la République pour cinq années.
- les 10 et 17 juin suivants nous élirons nos Députés.

Retenez bien ces dates, nous vous attendons très nombreux dans nos bureaux de vote. Je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez vous le 13 janvier 2012 à 19 heures à la Chougalante où j'aurai le plaisir de vous présenter mes vœux de vive voix tout en partageant avec vous un moment de convivialité.

Votre Maire, Pierre LAB



VOLETS
PORTES DE GARAGES
GARDE-CORPS
PETITS TRAVAUX exterieur et interieur

27 BIS RUE DE LA GARE 90340 CHEVREMONT



06.67.13.41.76
03.84.28.06.47

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

- 7 Mot du Maire
- 8 Informations Mairie

Aux services administratifs

Aux services techniques

Deux nouvelles recrues

Repas à domicile

Collecte des déchets

La déchetterie de Danjoutin

Biodiversité sur le site Rouge Fosse

Atelier mémoire : la rentrée

Exploration forestière à Chèvremont

- Minigolf
- 14 Conseils municipaux
- 18 Etat Civil

Inscriptions sur les listes électorales Recensement militaire

20 - Travaux

ASSOCIATIONS

40 - Association Mon Village

Téléthon avec le tarot

Mon village en ballade

Saint Nicolas

Don du sang

Le coin des Informaticiens

- 46 Autruche Tennis Club
- 47 Une Rose, Un Espoir
- 48 Elan musical
- 53 Pleine forme

ANIMATIONS ET LOISIRS

- 23 CCAS : Repas des Aînés
- 35 Commémoration
- 36 Marché nocturne
- 38 Spectacles

Les assassins associés Guitare passion

ENFANCE

- 24 Crèche Municipale
- 26 Centre Culturel et Centre de Loisirs

Bibliothèque - Agenda

Activités proposées 2011/2012

Au mois de juillet

A la toussaint

Les petits salons d'Art

32 - Ecole publique

Une affiche

Création d'un jardin

34 - La Providence

MAIS AUSSI

- 22 Portrait
- 50 Vie économique
- 51 Patrimoine

Les conscrits, la classe, les bleus

- 52 Histoire Ancienne Régionale
- 53 Envoyez nous vos photos
- 54 Clin d'œil
- 55 Mot de l'opposition
- 56 Le coin de la Rédaction
- 57 Vie pratique

Horaires de train

Horaires de bus

INFORMATIONS MAIRIE



MAIRIE

2 Rue de l'Eglise 90340 Chèvremont

Tél: 03-84-21-08-56 Fax: 03-84-21-24-26

www.chevremont.fr

AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Madame Aurore FRELIN (adjoint administratif) et Monsieur Albert RUCHTY (secrétaire général) vous accueillent en mairie :

- de 8 h à 12 h le lundi, mardi, mercredi et vendredi ;
- de 13 h à 17 h le jeudi ;
- de 9 h à 12 h le samedi matin.

Ils sont à votre service pour vous aider dans toutes vos démarches administratives d'état civil et d'urbanisme.





AUX SERVICES TECHNIQUES

Messieurs Norbert MARGUET, René FRIDBLATT et David WALTER participent à votre confort en entretenant le patrimoine communal. Ils gèrent notamment l'entretien des chemins et des bâtiments communaux (mairie, école, crèche, centre culturel...). Ils assurent également le nettoyage des voiries ainsi que l'entretien de l'éclairage public, des espaces verts, etc...

DEUX NOUVELLES RECRUES

Notre personnel a accueilli deux nouvelles recrues.



Nathalie RUNSER remplace Anne Sophie WISCHI à la crèche municipale. La jeune femme, titulaire du CAP Petite Enfance, avait remplacé un congé maternité au sein de la structure d'accueil et avait donné entière satisfaction. C'est donc tout naturellement que la commune lui a proposé le poste qui se libérait.



Monsieur David WALTER remplace Jean Paul Vivier, muté en région PACA.

Habitué aux travaux paysagers et ancien agent à la commune de Denney, il est titulaire du permis poids lourd, condition obligatoire à l'obtention du poste qui était à pourvoir.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale!

REPAS À DOMICILE



Les personnes intéressées par des repas à domicile ont la possibilité de se faire livrer. Un impératif : passer commande auprès de la mairie au minimum 48 h à l'avance (pour le lundi commander le jeudi précédent).

Le prix du repas est de 4,77 €.

Les menus du mois sont disponibles en mairie.

LA COLLECTE DES DÉCHETS



ORDURES MENAGERES

Jour de collecte : mercredi

La poubelle doit être sortie la veille au soir sur le domaine public. Les dépôts en dehors des poubelles ne sont pas ramassés.

COLLECTE SELECTIVE

Deux espaces de tri complets sont à votre disposition : places des fêtes et de la gare.





LA DÉCHETTERIE DE DANJOUTIN

Depuis le 9 avril 2011, tous les habitants de la Communauté d'Agglomération Belfortaine peuvent se rendre à la nouvelle déchetterie de Danjoutin ainsi qu'à celle de Châtenois-les-Forges.

Une carte, délivrée gratuitement sur simple demande, est nécessaire pour accéder librement aux déchetteries de la CAB. Pour en bénéficier, vous devrez présenter un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Déchets acceptés

- Encombrants
- Déchets verts
- Gravats
- Métaux, ferraille
- Plâtre, laine de verre
- Déchets dangereux des ménages
- Huiles de vidange, de friture...
- Bois
- Pneumatiques
- Piles, batteries, lampes, ampoules, néons
- Cartons, papiers, verre, plastiques

Horaires d'ouverture

Hiver (du 15 octobre au 14 avril)

- Lundi au vendredi : 9 h 30-12 h / 13 h 30 17 h
- Samedi : 9 h 17 h

Eté (du 15 avril au 14 octobre)

- Lundi au vendredi : 9 h 30 12 h / 13 h 30 18 h
- Samedi · 9 h 18 h



BIODIVERSITE SUR LE SITE ROUGE FOSSE

Le 15 octobre dernier, les agents du Conservatoire des Espaces Naturels de Franche Comté avaient invité les Chèvremontois à participer à l'aménagement de deux mares sur le site « Rouge Fosse » aussi connu sous le nom de « Pelouse à Orchidées ». Les mares ont été remises en état de fonctionnement !







ATELIER MÉMOIRE : LA RENTRÉE

La reprise du chemin de l'école a été la même pour nos aînés que pour leurs petits enfants. Effectivement, l'Atelier Mémoire a repris sa troisième et dernière session pour l'année 2011/2012.

Le groupe constitué en 2009 lors de la mise en place du programme PAC EUREKA par la Mutualité Sociale Agricole (à l'initiative du projet), se retrouve chaque jeudi après-midi pour deux heures au moins de travail intense et varié mais avec une connotation ludique.

L'objectif de la M.S.A. concernant l'organisation de ces groupes de travail vise à prévenir le vieillissement cérébral. Les personnes pratiquant ces ateliers constatent que le remue méninges hebdomadaire leur est salutaire pour des tas de petites choses de la vie courante

Au départ ce travail sur la mémoire était prévu sur trois années, donc trois sessions, les deux dernières basées sur une autogestion du groupe dûment équipé et aidé par un guide d'exercices fournis par la MSA en début d'année.

Les participants créent également et pour le plaisir, des outils de travail dont ils ont acquis la maîtrise au fil des années.

Non seulement ces élèves d'un nouveau genre cultivent leurs mémoires mais font preuve d'une créativité extraordinaire.

Il n'a pas été possible d'intégrer de nouveaux participants au cours de ces deux dernières sessions car la création du groupe a été encadrée par un médecin venu évaluer les capacités de chaque personne inscrite à suivre le cursus.

Par ailleurs tout au long de la première année les participants ont appris des méthodologies et des terminologies sous l'égide d'une formatrice de la M.S.A. qui a encadré le groupe chaque semaine. L'objectif était de rendre l'atelier complètement autonome pour les années suivantes.

Si toutefois l'opération "anti vieillissement cérébral" se poursuit toujours diligenté par la M.S.A., il sera peut être possible de reconduire un nouvel atelier.

Avis aux amateurs !!



EXPLORATION FORESTIÈRE À CHÈVREMONT

Avec la fin des beaux jours, le temps est revenu de penser à l'affouage. Cette année, 32 affouagistes se sont répartis les 720 stères que la commune a mis sur le marché.

La réunion d'information du 12 novembre a été l'occasion de rappeler les règles de sécurité et la signature par chaque affouagiste de sa consigne d'affouage. Au cours de cette réunion, chacun a tiré son lot, localisé soit dans le bois des Pages, soit au grand bois. C'est avec 2 mois d'avance que les affouagistes ont pu commencer les travaux, grâce au changement de principe d'exploitation. Cette année la commune a sélectionné un bûcheron pour abattre les arbres et sortir les grumes en bord de route, ce qui apporte deux avantages :

- 1) Vendre les grumes à un meilleur prix et au volume réel ;
- 2) Maîtriser les délais, d'autant plus que c'est l'offre de "l'équipe bûcherons" de l'ONF qui a été retenue et cette équipe sera supervisée par Mr Bret, garde ONF en charge de la commune de Chèvremont.

Selon le même principe, la commune vendra les grumes de 4 autres coupes. Ces coupes étant à majorité de chênes, la commission communale des forêts a décidé de vendre les houppiers à un professionnel.

Cet été, trois coupes du grand bois qui ont été reboisées de frênes et de chênes rouges il y a 25 ans, ont été éclaircies et les 300 m³ d'arbres abattus ont été vendus en bois énergie. Cependant, ces arbres étaient entourés de protections en plastique qui ont été clairsemées sur le sol et qu'il était nécessaire de ramasser. L'ONF ayant fait la proposition de les ramasser pour un montant de 2 500 €, la commission a proposé une journée de travail à tous les affouagistes, aux élus et aux volontaires pour effectuer cette mission.

Cette opération a été un véritable succès le samedi 19 novembre. Dès 8h du matin et sous un soleil magnifique, ce sont plus de 40 personnes qui se sont mis au travail, aidées par les tracteurs de R. Kalbe et L. Walter qui ont mis à disposition leur véhicule pour le ramassage.

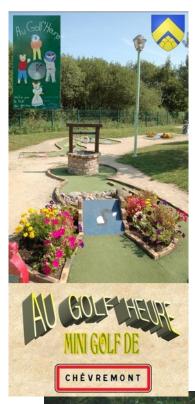
Le bilan, une grosse remorque et le camion communal remplis de ces protections et emmenés dans une société de recyclage. A l'issue de ce ramassage, la table fut dressée au milieu du bois et le casse-croûte offert par la commune a permis de terminer cette mission par un moment de grande convivialité.

A noter que les élus ont apprécié cet effort et pris la délibération, lors du conseil municipal du 25 novembre, de ne pas augmenter le prix du stère façonné, celui-ci restant pour la troisième année à 7,80 €/stère.

Alain HUGUENIN







MINIGOLF

Durant l'été 2011, le minigolf de Chèvremont a connu un beau succès sur le plan de la fréquentation qui a augmenté de 12%. C'est un réel succès, d'autant plus que la période d'ouverture a été limitée aux mois de juillet et août, et que le temps a été assez pluvieux durant cette période.

Pour la saison 2011, les élus du conseil municipal avaient choisi d'ouvrir un poste pour tenir cette activité.

Madame Isabelle Pfeiffer a été recrutée pour une période de deux mois.

C'est avec beaucoup de professionnalisme qu'elle s'est acquittée de sa mission en faisant preuve d'initiatives, en particulier dans le domaine de la publicité. Par ailleurs, une buvette a été installée et les joueurs ont apprécié de se rafraîchir après les parties.



Au printemps, un lifting des pistes sera nécessaire et un appel aux volontaires sera lancé afin de dynamiser encore un peu plus cette activité bien typique du village.

Alain HUGUENIN







CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2011

Avenant au marché de travaux pour la construction de trottoirs rue de Bessoncourt

L'entreprise chargée du chantier nous transmet un avenant pour des travaux supplémentaires d'un montant de 4 714,35 € HT, ce qui porte la somme à 63 856,79 € HT soit 76 372.72 € TTC.

L'avenant est adopté avec 9 voix pour et 5 abstentions.

Attribution du marché pour la révision du PLU

La Commission d'Appel d'Offres a retenu la proposition du cabinet VERDI Bourgogne Franche Comté qui s'élève à la somme de 23 960.00 € HT soit 28 656.16 € TTC.

Le conseil approuve avec 12 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre.

Attribution du marché pour les travaux de réfection de la cour de l'école primaire

La Commission d'Appel d'Offres a retenu la proposition de l'entreprise SACER qui s'élève à la somme de 56 430.64 € HT soit 67 491.05 € TTC. Le conseil approuve avec 13 voix pour et 1 voix contre.

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection de l'église

La Commission d'Appel d'Offres a retenu la proposition de Monsieur LAPPRAND, Architecte à Besançon qui s'élève à la somme de 9 800 € HT (9,80% sur une enveloppe prévisionnelle de 100 000 €). Adoption à l'unanimité.

Demande de subvention pour travaux de réfection de l'église

Les devis de réfection des travaux de l'église ayant été affinés, l'estimation des dépenses s'élève à la somme de 107 483.49 € HT soit 128 550.25 € TTC. De nouvelles demandes de subventions auprès des différentes partenaires seront effectuées. Adoption à l'unanimité.

Location du Stade Duvallet

Une demande de location des installations du stade Duvallet pour l'organisation du tournoi de football est accordée pour un montant de 300 € assortie d'une caution de 1 000 €.

Augmentation du prix des repas par Médirest

Les prix des repas livrés ont subi une augmentation de 1,28%.

Le conseil décide de facturer cette augmentation aux usagers à compter du 1er septembre 2011.

Adoption par 8 voix pour, 3 abstentions et 3 voix contre.

Taxe sur la consommation finale d'électricité

Le Siagep demande à chaque commune de moins de 2000 habitants de donner son avis sur le coefficient de la taxe entre 0 et 8 qu'elle souhaite voir instaurer par le Siagep.

A l'unanimité les membres du Conseil décident de voter le taux 0.

Devis de travaux pour abattage d'arbres dangereux

Les services de l'ONF nous ont fait parvenir un devis-convention pour l'abattage de 7 arbres dangereux situés sur la Rd 28 et le chemin d'accès Trapil pour un montant de 365 € HT soit 436.54 € TTC. Adoption à l'unanimité.

Négociation d'un contrat assurance groupe : Adoption à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2011

Conseillers absents: Mme GIAMBAGLI, Mme MARCHAL

Avenant au marché de travaux pour la fourniture et livraison de dispositifs de signalisation permanente et temporaire pour le Territoire de Belfort

La proposition de reconduction de marché est adoptée à l'unanimité.

Avenant à la convention souscrite avec l'Association « Mon Village » pour la mise à disposition de la salle informatique du Centre Culturel

La reconduction de convention est adoptée à l'unanimité.

Groupement de commandes CAB/Ville de Belfort pour l'achat de matériel informatique et de consommables

La proposition de conventionnement est adoptée à l'unanimité.

Groupement de commande CAB/Ville de Belfort en matière de télécommunications

A l'unanimité un avis favorable est donné à la souscription de cette convention.

Renouvellement du marché de transport des élèves en direction des piscines et de la patinoire Adoption à l'unanimité.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

A l'unanimité, un avis favorable est donné au renouvellement de la convention.

Convention avec Profession Sport 25 pour la mise à disposition d'intervenants

A l'unanimité, un avis favorable est donné à cette proposition.

<u>Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Autruche- Avis sur le mode de</u> répartition des biens, de l'actif et du passif

Proposition adoptée à l'unanimité.

Contrat de bûcheronnage et de débardage

La proposition de l'ONF est retenue à l'unanimité.

Assistance à l'exploitation des bois façonnés, cubage et classement

Les services de l'ONF nous ont fait parvenir un devis d'assistance à l'exploitation des bois façonnés, cubage et classement (le volume estimatif est de 360 m3 et le montant estimatif des travaux est de 6 480.00 €). Le montant du devis s'élève à la somme de 1302.40 € HT soit 1557.67 € TTC. A noter que la facturation se fera sur la base des chiffres réels après exploitation.

Devis adopté à l'unanimité moins une abstention.

<u>Demande de motion du CNFPT contre l'abaissement de la cotisation employeur versée au CNFPT pour la formation des agents</u>

Proposition de motion adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2011

Conseillers absents: Mr BOULAT, Mme MARCHAL, Mme PACAUD

<u>Révision du PLU – Elaboration du questionnaire « Projet d'Aménagement et de Développement Durable »</u>

	QUEL BOURG VOULONS-NOUS HABITER ET LAISSER À NOS ENFANTS ?	
	CE QUE NOUS SOUHAITONS	CE QUE NOUS NE SOUHAITONS PAS
PAYSAGE COMMUNAL	Parc de jeux pour enfants Une bonne harmonie du paysage Conserver le caractère d'une commune rurale tout en apportant de multiples services à la population	Devenir une ville
ENVIRONNEMENT	Préserver l'existant – Réalisation de chemins piétonniers – Piste cyclable – Maintien d'espaces verts à l'intérieur du village	Ne pas devenir une ville béton
MILIEU AGRICOLE	Préserver le tissu actuel	Le voir disparaître au profit de l'urbanisation mais aussi d'exploitations de grande importance.
PATRIMOINE	A conserver et à mettre en valeur	Parc immobilier non entretenu
MILIEU URBAIN	Centre village à étoffer – Une évolution moyenne pour maintien de notre école Petit collectif – Logement social Logement adapté aux personnes âgées Pas d'immeubles trop haut (voir les + anciennes maisons de Chèvremont)	Etendre les zones habitables en dehors du périmètre actuel (limites des entrées et sorties de village Pas de lotissement trop gros ; maxi 30 logements Eviter d'avoir des zones de constructions identiques trop importantes
ACTIVITE ECONOMIQUE	Conserver l'existant ; nous ne sommes pas une zone à caractère industriel et commercial – possibilité d'extension des entreprises actuelles	Pas de zone industrielle trop importante
SERVICES	Services Publics à conserver voir à améliorer Commerces de proximité à conserver voir + Médecins, paramédical = pôle de santé Personnes âgées ?	Voir disparaître nos services de proximité
EQUIPEMENTS	Salle polyvalente à caractère sportif (foot, tennis, hand ball,) (ne sera pas construite et utilisée par les seuls Chèvremontois) Capables d'attirer une population relativement jeune Structure d'accueil pour personnes âgées/familles d'accueil ou de service Réfléchir à la réalisation d'un éco-quartier	

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2011

Conseillers absents: Mr BOULAT, Mr DOUCELANCE, Mme GEHENDEZ, Mr POMODORO

Réforme de la fiscalité de l'urbanisme – détermination du taux de la taxe d'aménagement

Dès le 1er mars 2012, la taxe d'aménagement se substitue à la taxe locale d'équipement, la taxe départementale des espaces naturels sensibles, la taxe départementale pour le financement des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, au versement pour dépassement du plafond légal de densité et au programme d'aménagement d'ensemble.

Le taux de la part communale de la taxe d'aménagement est fixé à 3% à l'unanimité.

Demande d'exonération de Territoire Habitat de la taxe d'aménagement des logements sociaux Mr. la Président de Territoire Habitat de la commune une experient de la taxe d'aménagement de la taxe d'aménagement des logements sociaux

Mr le Président de Territoire Habitat sollicite de la commune une exonération de la taxe d'aménagement. Adoption avec 7 voix pour et 4 abstentions

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Adoptée à l'unanimité

<u>Demande de subvention au titre des amendes de police 2012</u> pour des travaux de sécurité routière (rue du Texas, entrées de village, rond point du stratégique, aménagement voie piétonnière et cyclable) Approbation à l'unanimité

<u>Demandes de subventions exceptionnelles (Etat – FEDER)</u> pour les travaux de voirie (Aménagement voie piétonnière et cyclable rue du stratégique, sécurité routière, Amélioration de l'éclairage public, aménagement d'un parc de jeux (entre la crèche, le cimetière et l'école de la Providence)

Approbation à l'unanimité

<u>Demande d'utilisation de la salle de la « Chougalante » par l'école privée « La Providence »</u> les lundis de 08h15 à 09h50 jusqu'au 20 mars 2012 pour la pratique de la danse.

Approbation avec 9 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre

Attribution du marché de travaux pour la réalisation d'une aire de stationnement et quai PMR Le marché est attribué à la société Colas pour un montant HT de 38 260 €

<u>Transfert des pouvoirs de police à Mr le Président de la CAB pour l'assainissement, le stationnement des gens du voyage et l'enlèvement des déchets</u>

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables :

- en mairie
- sur le site internet <u>www.chevremont.fr</u> à la rubrique <u>Mairie</u> > <u>Publications</u> > <u>Compte-rendu du</u> conseil municipal



ETAT CIVIL

NAISSANCES



le 1 ^{er} Juin 2011	Jules de Sébastien DUBAU et Virginie CRAMAILLE 45A, rue de Pérouse	
le 16 Juin 2011	Baptiste de Sébastien ETHORE et Christiane LAMBELIN 13, rue de Pérouse	
le 26 Juin 2011	Diego de Jérôme AUBRY et Cindy RUIZ 4, rue du Texas	
le 03 Juillet 2011	Armand de Graziano SANDRI et de Sabine BOUCHER 2, rue de la Gare	
le 25 Juillet 2011	Lucile de Frédéric ARISI et Nicole PACQUOT 4A, rue des Pages	
le 02 Août 2011	Alan de Fabrice HUGUENOT et Aline MOUTHE 11, rue de Fontenelle	
le 08 Août 2011	Khalil de Bourhane BEN MESSAI et Sabah MEBARKI 3, rue du Berger	
le 22 Août 2011	Léo de Jérôme SAUNIER-DESCHAMPS et Mélanie BANTEGNIE 1, rue de la Gare	
le 12 Octobre 2011	Alice de Julien BERNARD et Coline MONTANARINI 1, rue de Vézelois	
le 13 Octobre 2011	Louise de Guillaume DAMPENON et Audrey DOMBLIDES 1B, carrefour du Galant	
le 16 Octobre 2011	Laëtitia de Dominique ERBS et Véronique DURIEUX 8, impasse du Grivé	
le 1 ^{er} Novembre 2011	Kelian de David GUÉNET et Marie-Pierre LE GUERRANNIC 6, Chemin du Berlin	
le 14 Novembre 2011	Anna de Frédéric HÉLY et Adeline ZANINETTI 22, Impasse sur la Ville	
le 22 Novembre 2011	Marwan de Hichem MESLI et Inès BOUKHEZZA 1, impasse de la laïque	

MARIAGES ET NOCES D'OR



MARIAGES

MENDRET Igor et MEYER Rachel Le 09 Juillet 2011 ATTOUMANI Maoussoini et BOLMONT Sandra Le 23 Juillet 2011 FELIX Nicolas et WILCZYNSKI Maryline Le 30 Juillet 2011 BERNARD Julien et MONTANARINI Coline Le 13 Août 2011

NOCES D'OR

Mr et Mme DÉRAT Robert et Christiane Le 29 Octobre 2011 Mr et Mme COTTET Robert et Pierrette Le 26 Novembre 2011

DÉCÈS

Germaine BLAISE épouse DELOBELLE (82 ans) Le 13 Juin 2011
David GILLET (33 ans) Le 13 Novembre 2011





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2013, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2012.

LE RECENSEMENT MILITAIRE







Tous les jeunes gens, **filles ou garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois où ils atteignent **16 ans** et au plus tard le mois suivant. Cette formalité vous permettra d'obtenir une attestation de recensement nécessaire pour vous présenter à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, etc....). Si vous êtes né(e) en 1996, vous êtes concerné(e).